

Mercredi 19 janvier 2022 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Service de communication**

Budget 2022 adopté avec des mesures d'accompagnement

Le budget 2022 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 15,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 515,2 millions de francs. Le Conseil d'administration a validé ce déficit sous condition de l'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre. Pour ce faire, le Conseil d'administration va élaborer avec la Direction un plan financier pluriannuel. Par ailleurs, un programme d'amélioration de l'efficience a été lancé.

Budget 2022 adopté avec des mesures d'accompagnement

Le budget 2022 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 15,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 515,2 millions de francs. Le Conseil d'administration a validé ce déficit sous condition de l'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre. Pour ce faire, le Conseil d'administration va élaborer avec la Direction un plan financier pluriannuel. Par ailleurs, un programme d'amélioration de l'efficacité a été lancé.

Le budget 2022 de l'HFR prévoit une perte de 15,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de Fr. 515,2 millions de francs. Cette perte est plus élevée de 3,7 millions de francs qu'en 2019, année de référence compte tenu du caractère exceptionnel des années 2020 et 2021, fortement impactées par la pandémie de Covid-19. L'exercice 2022 prévoit une hausse des recettes et contributions de 10,5 millions de francs par rapport à 2019. Cette hausse résulte notamment de la hausse de l'activité ambulatoire et anticipée, d'autre part, la diminution des revenus des prestations stationnaires, principalement due à la négociation à la baisse des tarifs d'exploitation privées et demi-privées.

Les charges du personnel fixe, qui n'incluent pas le personnel temporaire engagé pour le Covid-19, sont budgétisées à 367 millions de francs, ce qui représente près de 70% des charges totales de l'HFR (530,6 millions de francs). La hausse des recettes cliniques s'accompagne d'un retour aux dotations en personnel à leur niveau de 2019 – engagements conjoncturels liés à la gestion de la pandémie mis à part. Le montant budgétisé pour 2022 représente une augmentation de 9 millions de francs par rapport aux comptes 2019, résultat du mécanisme des échelons de la LPers, qui génère une augmentation des coûts automatique.

La pandémie de Covid-19 fait peser beaucoup d'incertitudes sur les hôpitaux depuis deux ans et l'HFR n'y fait pas exception. C'est pourquoi deux scénarios budgétaires alternatifs ont été préparés en parallèle au budget de base évoqué ci-dessus qui tiennent compte de l'impact potentiel de la pandémie sur l'activité clinique de l'HFR, à savoir la hausse des coûts du personnel et la baisse des revenus due au report des interventions électives. Le premier scénario, basé sur l'hypothèse que la pandémie impacte l'HFR pendant 3 mois au cours de l'année 2022, prévoit une perte de 38,4 millions de francs. Le deuxième scénario, basé sur l'hypothèse que la pandémie impacte l'HFR durant 9 mois, prévoit quant à lui une perte de 87,6 millions de francs.

Pour l'instant, la contribution de l'Etat de Fribourg pour les coûts qui pourraient être induits par la pandémie n'a pas été budgétisée précisément dans ces deux scénarios. Des discussions sont en cours avec le canton pour que celui-ci prenne en charge, d'une part les risques financiers encourus par la nécessité de conserver du personnel en réserve pour gérer les

CP - Budget 2022 adopté avec des mesures d'accompagnement (399.55 Ko)